

Conseil syndical du 21 mars 2024

Monsieur Roland JACQUEMIN Président

Délibération n° 24

Objet: Budget Primitif 2024 + annexes

Extrait du registre des délibérations du conseil syndical

Date de la convocation	14 mars 2024	Présents Mesdames, Messieurs
Observation : Arrivée de M.Moutarlier, Mme Ternant, Mme Ketfi-Charif		GBCA (840 voix): Titulaires: Jacquemin, Aymonier, Constantakatos, Guyod, Jager, Ketfi-Charif, Kneip, Moutarlier, Picard, Rousseau – Suppléants: Cabrol, Castaldi, Meslot RBFC (210 voix): Titulaires: Neugnot, Oternaud,
		Ternant CCST (200 voix) : Titulaires : Bequillard, Hottlet, Rousse CCVS (40 voix) : Titulaire : Coddet — Suppléant : Salort
Nombre de voix	1290	
-Nombre de voix pour	1290	Procurations
-Nombre de voix contre	0	De M Bonin (GBCA) à M Constantakatos (GBCA)
-Abstentions	0	De Mme Clayeux (CCST) à M Guyod (GBCA)
Délibération adoptée à	l'unanimité des votants	De M Jeannin (GBCA) à M Meslot (GBCA) De Mme Larcher (CCST) et M Hottlet (CCST)

Le Débat d'Orientations Budgétaires, du 1er février 2024, a permis de faire le point sur le contexte dans lequel le SMTC allait désormais évoluer.

Préambule

La prévision budgétaire est effectuée dans un contexte incertain. Malgré tout, il nous faut être ambitieux dans la conception de l'offre de mobilité et dans sa mise en œuvre, tout en étant respectueux des finances publiques et en ayant la volonté de ne pas alourdir la fiscalité des ménages.

S'agissant de la fréquentation de nos services, nous pouvons nous enorgueillir des performances de notre réseau. La fréquentation pour 2023 est en progression de 6 % / 2022 et est stabilisée à -12 % par rapport à 2019, faisant de cette année 2023, avec 7 600 000 voyages, notre nouvelle année de référence compte tenu des changements sociétaux durables qui se sont mis en place suite à la crise Covid (télétravail, mobilités actives...).

Publié le 22 MARS 2024



ID: 090-259000016-20240321-2024 24-DE

Le présent budget est bâti pour relever les défis qui nous sont posés en termes de neutralité carbone et cela se traduit par la mise en place d'une série d'actions ambitieuses pour décarbonner les mobilités :

- La première d'entre elles est, bien entendu, l'électrification de la flotte de bus en ayant acquis 7 bus à hydrogène qui roulent depuis septembre 2023. Celle-ci sera renforcée par 20 bus supplémentaires à l'horizon 2026, conférant à Belfort la plus grosse flotte de bus à hydrogène en termes de densité (50 % du parc) et permettant de réduire de 3 000 T par an les émissions de CO2.
- La deuxième consiste à développer les mobilités partagées en proposant un parc de voitures en autopartage de 75 véhicules, dont 8 électriques. A cela, s'ajoute le déploiement d'une offre de covoiturage, via Karos, pour les déplacements au sein du ressort territorial où nous prendrons à notre charge 50 % du coût passager. Ces deux offres doivent nous permettre de lutter contre l'autosolisme.
- La troisième consiste en la mise en place d'une offre de location de vélos électriques en longue durée. La pratique du vélo demeure la mobilité la plus vertueuse et nous souhaiterions aller encore plus loin en remplaçant notre offre VLS par une offre électrifiée, afin de participer à la réduction des disparités territoriales.

Toutes les actions décrites, ci-avant, ne sont possibles que grâce à la dynamique de notre recette versement mobilité. Nous avons la satisfaction, en 2023, de constater une augmentation plus conséquente que celle envisagée, probablement du fait des hausses importantes des salaires accordées par les entreprises ainsi qu'à un nombre d'emploi en augmentation. Espérons que le contexte favorable de 2023 perdurera en 2024.

Par ailleurs, dans un contexte inflationniste important conjugué à la crise énergétique, le budget n'intègre pas d'augmentation de tarifs, ce qui est une décision majeure en faveur du pouvoir d'achat.

I. Les éléments essentiels du projet de Budget

Le budget de fonctionnement affiche une hausse globale de 7.9 % par rapport au BP 2023. Cette hausse est à relativiser du fait d'un abondement à la section d'investissement de 2 348 000 €, en vue des futurs investissements (bus hydrogène phase II, renouvellement d'1/3 des ALS et provision pour l'électrification des vélos en libre-service).

L'augmentation réelle est de 4.52 % et est essentiellement due à un accroissement de nos charges de fonctionnement pour 4.72 % et de 4.51 % pour les dépenses de transport, reprenant les augmentations infligées par l'inflation et des différents indices de la profession, ainsi qu'une forte augmentation des prix du carburant.

A ces hausses contextuelles, il faut rajouter les dépenses liées à l'arrivée des bus hydrogène et ses différents impacts (augmentation des coûts de roulage, des amortissements, des assurances, ...). Ainsi qu'indiqué précédemment, grâce à la dynamique du VM, nous pouvons faire face à cette situation et même thésauriser en vue de la phase II de l'hydrogène à hauteur de 607 000 €. Avec ce nouvel abondement, nous sommes en capacité d'autofinancer 60 % de l'achat des 20 bus supplémentaires. Cela nous permet aussi de ne pas faire appel, à ce stade, à la participation des membres.

Pour les autres postes, la rigueur et la prudence restent de mise. Cette politique nous a permis de réaliser plus de 3 millions d'économies, chaque année, par rapport à 2014. Les résultats des années 2020 et 2021 ne sont pas significatifs du fait de la pandémie.

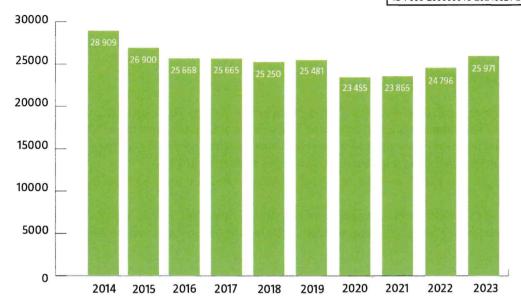
Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le 2 2 MARS 2024



ID : 090-259000016-20240321-2024_24-DE



S'agissant des dépenses d'investissement, celles-ci sont en baisse de 4.41 % du fait de la fin du programme de mise en accessibilité du réseau de bus. Malgré tout, le niveau des dépenses reste élevé compte tenu du renouvellement d'une partie de la flotte d'autos en libre-service et de l'électrification partielle de celle-ci, pour 545 000 €, des provisions pour l'offre VLS électriques pour 500 000 €, ainsi que l'achat des bus H2 pour 607 000 €. Les dépenses réelles d'investissement, hors remboursement des emprunts, thésaurisation H2 Phase II et EVLS, sont égales à 1 075 300 €.

	BUDGET PRIMITIF 2023	BUDGET PRIMITIF 2024	ECARTS BP 2024 / 2023	%
DEPENSES				
DE FONCTIONNEMENT	28 525 022	30 778 478	2 253 456	7.90%
D'INVESTISSEMENTS	4 043 722	3 865 300	-178 422	-4.41%
Total dépenses	32 568 744	34 643 778	2 075 034	6.379
Total dépenses	32 568 744	34 643 778	2 075 034	- Y (
RECETTES				
DE FONCTIONNEMENT	28 525 022	30 778 478	2 253 456	7.90
D'INVESTISSEMENTS	4 043 722	3 865 300	-178 422	-4.41
Total recettes	32 568 744	34 643 778	2 075 034	



A. La clientèle et les recettes

Les Clients

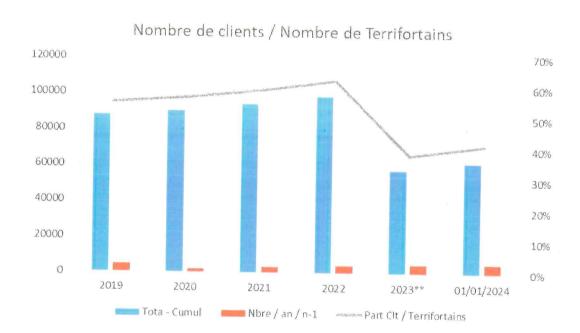
L'embellie commerciale de 2022 s'est confirmée sur l'année 2023. En effet, malgré une baisse du nombre d'habitants dans le département, nous avons enregistré l'arrivée de 5 642 nouveaux clients. Au 1^{er} janvier 2024, nous comptons plus de 62 000 clients en capacité d'utiliser nos services, soit un taux d'équipement de la population du Territoire de Belfort de 42 %. Cette situation est confirmée par la hausse de fréquentation, notamment des bus.

Ces chiffres tiennent compte uniquement des clients possédant un Pass Optymo. A ce jour, les clients utilisant le service de covoiturage, environ 2 300 inscrits, ne sont pas encore comptabilisés.

Nombre de clients avec 1 carte en état de voyager

	2019	2020	2021	2022	2023**	01/01/2024
Total - Cumul	88000	90346	93886	98398	57659	62002
Nbre / an / n-1	5059	2346	3540	4512	5384	5642
Part Clt / Terrifortains	55%	57%	59%	63%	38%	42%

^{**} Suite nettoyage base clients

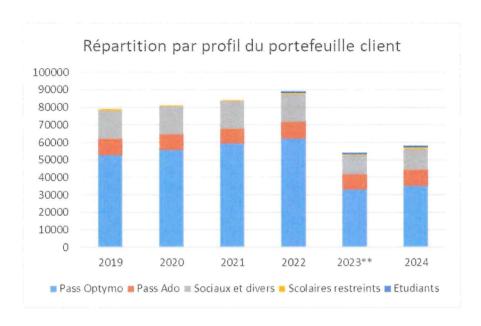




Répartition par profil des clients habitant dans le Territoire de Belfort (2019/2024)

	2019	2020	2021	2022	2023**	2024	% / Profil
Pass Optymo	52588	55821	59169	62118	32802	35206	60.6%
Pass Ado	9594	9006	8949	9975	8943	9142	15.7%
Sociaux et divers	15985	15604	15448	15416	10621	11815	20.3%
Scolaires restreints	900	808	810	845	819	839	1.4%
Etudiants				1070	969	1111	1.9%
Total	79067	81239	84376	89424	54154	58113	100%

** Suite nettoyage base clients



Les Voyages

Avec une progression constante de la fréquentation depuis 2020, cette dernière s'établit à + 6 % en 2023. Parallèlement, les recettes augmentent de + 12 % à 3 064 020 €, alors que nous n'avons pas augmenté nos tarifs. L'explication de cette évolution se trouve dans le changement de prestataire de tickets SMS, qui nous a permis d'augmenter la recette nette de ce produit.

Avec ce niveau de recettes, nous dépassons maintenant celui de 2019 (2 907 181 €), année de référence pour l'obtention, par l'Etat, de l'avance de trésorerie remboursable pour pallier aux difficultés de la période Covid.

	2006	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Nbre de	4 800 000	2 031 652	8 280 974	8 5N1 397	8 635 409	8 667 429	5 281 442	6 254 990	7 099 822	7 566 178
voyages	4 000 000	8 331 030	0 200 374	0 301 337	0 033 403	0 007 423	3 201 442	0 234 330	7 033 022	7 300 170

Nous avons enregistré plus de 450 000 voyages supplémentaires en 2023.

Publié le 2 2 MARS 2024



Evolution du nombre de voya | ID: 090-259000016-20240321-2024_24-DE



2006 2015 2016 2017 2018 2019 2020 2021 2022 2023

Recettes cumulées

Mois	Année 2022	Année 2023		%	Cumul 2022	Cumul 2023		%
Janvier	220 165	270 160	*	22,7%	220 165	270 160	•	22,7%
Février	217 662	259 568	•	19,3%	437 827	529 728	*	21,0%
Mars	259 985	303 253	•	16,6%	697 812	832 981	•	19,4%
Avril	234 760	261 956	*	11,6%	932 573	1 094 937	1	17,4%
Mai	236 923	256 795	*	8,4%	1 169 496	1 351 732	*	15,6%
Juin	227 439	250 576	*	10,2%	1 396 935	1 602 308	•	14,7%
Juillet	175 772	206 149	*	17,3%	1 572 707	1 808 458	*	15,0%
Août	190 177	198 685	•	4,5%	1 762 884	2 007 143	*	13,9%
Septembre	242 569	256 804	*	5,9%	2 005 453	2 263 947	*	12,9%
Octobre	246 375	280 273	*	13.8%	2 251 828	2 544 220	•	13,0%
Novembre	246 891	261 497	*	5,9%	2 498 718	2 805 717	*	12,3%
Décembre	236 504	258 302	•	9,2%	2 735 222	3 064 020	•	12,0%

L'offre Triple-Play

Sur les 62 002 clients, environ 42 000 ont utilisé au moins une fois les services Optymo en 2023. En moyenne, chaque mois, on dénombre plus de 23 000 clients différents qui utilisent au moins un de nos services.

Nombre de clients uniques par mode :

Mode	Nombre de clients uniques
BUS	37 685
VLS	2 792
ALS	1 324



Publié le 2 2 MARS 2024 ID: 090-259000016-20240321-2024 24-DE

Nombre mensuel moyen de clients par type de mode :

Mode	Nombre moyen de clients / mois	/ N-1
BUS	22 763	+ 4 %
VLS	836	- 6 %
ALS	469	+ 10%

Nombre mensuel moyen de clients par nombre de mode :

Nombre de mode	Nombre moyen de clients / mois	/ N-1
Un seul mode	22 206	+ 4 %
Deux modes	840	- 3 %
L'offre Triple-Play	61	+ 12 %

Evolution de la fréquentation depuis 1983



L'Auto en Libre-Service

En 2023, malgré un nombre de véhicules disponibles encore en-dessous de la normale, nos clients n'ont jamais fait autant de kilomètres depuis le lancement du service en 2014. Nous approchons du million de kilomètres parcourus en autopartage sur une année. Il en va de même pour la durée des locations. Ces deux paramètres sont importants car ils déterminent le chiffre d'affaires du service. Avec la mise à disposition de 24 véhicules supplémentaires en 2024, nous espérons poursuivre sur le même rythme tout en offrant un service tout aussi performant à nos clients.

Nombre de locations : 24 197, en augmentation de 1 % (+ 37 % / 2020)

Nombre de kilomètres: 971 057 km (record), en augmentation de 12 % (+ 43 % / 2020) Durée de locations : 119 841 h (record), en augmentation de 12 % (+ 48 % / 2020)



Cette année encore, et malgré la hausse des charges (carburant, réparations véhicules), les dépenses sont restées dans le budget alloué. Cependant, les marges sont inexistantes.

Année	Nombre de locations
2018	26 258
2019	26 970
2020	17 483
2021	22 320
2022	24 042
2023	24 197



Année	Heures de location
2018	105 008
2019	100 920
2020	62 577
2021	87 390
2022	106 476
2023	119 841



	T
Année	Kms parcourus
2018	968 644
2019	964 664
2020	560 237
2021	705 550
2022	869 378
2023	971 057

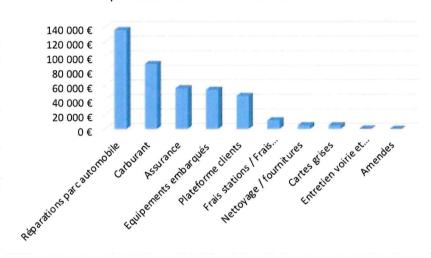


Par ailleurs, afin de poursuivre notre croissance, nous travaillons toujours sur le projet d'accès du service aux établissements publics et aux associations de loi 1901. Cela permettra d'accroître le taux de rotation journalier moyen (nombre de locations par voiture et par jour). Cette ouverture devrait également améliorer « notre chiffre d'affaires » en convertissant des utilisateurs professionnels à un usage privé de l'autopartage. Le tout favorisera l'obligation faite à chacun d'agir pour la baisse de notre empreinte carbone.



	Réalise	é 2023
Marché	Total	Part
Réparations parc automobile	136 097 €	34 %
Carburant	89 603 €	22 %
Assurances	56 050 €	14 %
Equipements embarqués	53 835 €	13 %
Plateforme clients	45 551 €	11 %
Frais stations / Frais administratifs	11 959 €	3 %
Nettoyage / fournitures	5 248 €	1 %
Cartes grises	5 087 €	1 %
Entretien voirie et signalisation	630 €	0 %
Amendes	205€	0 %
	404 265 €	100 %

Dépenses Auto en Libre-Service 2023



• Le Vélo en Libre-Service

La fréquentation du service de vélos en libre-service est erratique. En effet, depuis son lancement, hors période Covid, et malgré une amélioration du service et une densification des pistes cyclables, nous remarquons qu'aucune année ne se ressemble ou n'obéit à une tendance. Deux facteurs influent également de façon conséquente sur l'utilisation de notre service : la météo et l'achat de vélo personnel.

En 2023, 2 792 clients uniques ont utilisé notre service de vélos en libre-service. En moyenne, nous recensons 836 clients par mois qui réalisent environ 6 locations.

Au total, nos clients ont effectué 64 365 locations pour 137 133 kilomètres avec des locations de 18 minutes et 2.1 kilomètres en moyenne.

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre de	104302	91465	90436	100117	97726	59789	57952	69615	64365
locations	104302	31403	30430	100117	3//20	33763	3/332	03013	. 04303



Evolution du nombre de locations



2015 2016 2017 2018 2019 2020 2021 2022 2023

Mois	Année 2022	Année 2023		%	Cumul 2022	Cumul 2023		%
Janvier	3 442	2 954	#	-14,2%	3 442	2 954		-14,2%
Février	3 222	2 847	4	-11,6%	6 664	5 801	1	-13,0%
Mars	6 825	4 853	#	-28,9%	13 489	10 654		-21,0%
Avril	5 868	4 592	*	-21,7%	19 357	15 246	1	-21,2%
Mai	9 583	7 032	1	-26,6%	28 940	22 278	4	-23,0%
Juin	8 880	7 809		-12,1%	37 820	30 087	#	-20,4%
Juillet	6 390	6 285	in the second	-1,6%	44 210	36 372		-17,7%
Août	5 271	4 868		-7,6%	49 481	41 240	1	-16,7%
Septembre	6 257	8 155	•	30,3%	55 738	49 395		-11,4%
Octobre	6 502	7 197	•	10,7%	62 240	56 592		-9,1%
Novembre	4 904	4 535		-7,5%	67 144	61 127		-9,0%
Décembre	2 471	3 238	*	31,0%	69 615	64 365		-7,5%

Communication / marketing

L'hydrogène a été, en 2023, le fil rouge de notre communication avec plusieurs stands d'information en centre-ville de Belfort ou lors de salon de l'innovation. 2023 a également vu le lancement des premiers bus hydrogène de Belfort lors d'une soirée inaugurale, en présence de plus de 150 personnes.

Le deuxième temps fort a été le changement d'opérateur et de numéro pour le ticket SMS. Cela s'est fait par une campagne de communication pour accompagner nos clients dans ce changement d'habitudes. (Environ 150 000 SMS vendus par an).

Le troisième temps fort fut le lancement de nos derniers services de mobilité, que sont le covoiturage et le vélo à assistance électrique en location longue durée.

La publicité de ces nouvelles prestations a nécessité la mobilisation de l'ensemble de nos supports et leviers de communication.

Publié le 2 2 MARS 2024

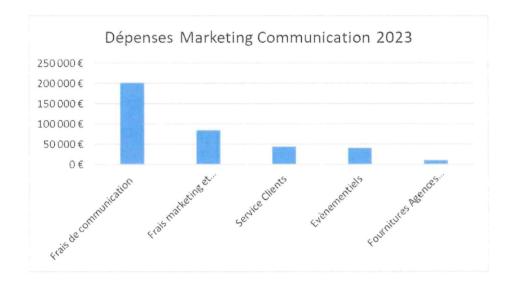


ID: 090-259000016-20240321-2024_24-DE

Nous avons également effectué plusieurs enquêtes qui sont récurrentes. Elles ont porté sur la satisfaction de nos clients utilisant le service d'auto en libre-service et la qualité d'accueil et de service dans nos agences commerciales.

Nouveauté en 2023, l'enquête fraude a été réalisée par un prestataire spécialisé.

	Réalisé 2023		
Marché	Total	Part	
Frais de communication	202 355 €	53%	
Frais marketing et développement commercial	85 129 €	22%	
Service Clients	43 846 €	11%	
Evènementiels	41 000 €	11%	
Fournitures Agences commerciales	11 164 €	3%	
	383 494 €	100%	



Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le 2 2 MARS 2024



ID: 090-259000016-20240321-2024 24-DE

B. Les objectifs du budget primitif

Le projet de budget présenté, ci-après, est encore placé sous le signe de la rigueur concernant les dépenses de fonctionnement courantes afin de limiter au maximum les effets de la crise énergétique.

L'offre kilométrique variera uniquement sur le réseau suburbain en raison du renforcement de la ligne 23. Le montant de la dépense évoluera de manière conséquente en raison de la forte augmentation des indices de la formule d'indexation. S'agissant du réseau urbain, l'offre restera stable. La mise en exploitation régulière des bus H2 va générer des dépenses supplémentaires de carburant résultant de l'écart entre le prix au kg d'H2 et le litre de GO. Une vigilance particulière sera de mise sur le prix des carburants.

Le budget consacré aux modes partagés (autos en libre-service, vélos Parco, covoiturage, application Maas...) sera en forte augmentation compte tenu de l'électrification de notre flotte ainsi que du déploiement de nouveaux outils clients et métier.

La fréquentation, quant à elle, devrait être stable et se situer à 7 600 000 voyages. En effet, il n'est pas prévu d'augmentation eu égard aux changements sociétaux durables qui se sont mis en place (télétravail, mobilités actives...).

Le versement mobilité, principale ressource du SMTC, est prévu en hausse de 3 % par rapport au réalisé 2023, pour atteindre 23 175 000 €. Compte tenu de ce bon niveau de recettes, il n'y aura pas d'augmentation de tarifs et pas d'abondement des membres à l'équilibre budgétaire.

Cette année, nos actions, outre le fait de toujours proposer la meilleure offre de mobilité dans le cadre de l'intérêt général, seront consacrées principalement à la modernisation de nos outils. Considérant notre bonne santé financière, nous pouvons inscrire le renouvellement d'un tiers de la flotte de véhicules ALS et continuer à thésauriser en vue de l'achat des 20 bus H2, du changement de notre logiciel de facturation multimodale et de l'électrification de notre flotte de VLS.



II. La section de Fonctionnement

A. LES RECETTES

RECETTES	BUDGET PRIMITIF 2023	BUDGET PRIMITIF 2024	ECARTS BP 2024 / 2023	%
Recettes commerciales	5 671 142	5 926 696	255 554	4.51%
Fraudes	50 000	50 000	0	0.00%
Part. des communes et départements	0	0	0 1	•
Versement Mobilité	21 599 000	23 274 000	1 675 000	7.75%
Subventions Statutaires	979 918	1 020 282	40 365	4.12%
Subventions autres	163 000	173 000	10 000	6.13%
Participation des membres	0	0	0 1	
Remboursement sur personnel	40 000	25 500	-14 500	-36.25%
Produits exceptionnels	1 000	76 000	75 000	
Produits de cession d'actifs	20 000	45 000	25 000	125.00%
Reprise sur amortissements	962	188 000	187 038	
Excédent reporté			0	
Total recettes	28 525 022	30 778 478	2 253 456	7.90%

1. Les recettes commerciales

Dans ce poste sont regroupées les recettes procurées par la vente de billetterie et la recette issue du transfert de compétence des transports scolaires :

- La recette du trafic est estimée à 2 432 000 €. La recette moyenne par voyage est stabilisée à 0.32 €. L'estimation prend en compte un nombre de voyages égal à 7 600 000. Par rapport à 2019, cela représente encore une baisse de 12 %. Dégradation qui devrait rester pérenne tant les changements sociétaux initiés par la crise sanitaire ont bouleversé les standards de la mobilité. La recette envisagée : 7 600 000 * 0.32 ≈ 2 432 000 €.
- La recette scolaire correspond au montant perçu pour l'ensemble des compétences et prestations transférées par le Département depuis 2005. L'allocation forfaitaire allouée nous est désormais versée par la RBFC, conformément à la loi NOTRe. Au titre de l'année 2024, elle sera de 2 819 696 €.
- Le recouvrement des impayés : 25 000 €.
- La recette VLS communes : En complément du montant acquitté par le client, les communes et autres établissements disposant de stations VLS versent au SMTC une redevance de 350 € HT par an et par vélo, soit une recette de près de 100 000 € HT pour 2024, stable par rapport à 2023.
- La recette SMS est estimée à **225 000 €.** Cela correspond à environ 180 000 SMS pour l'année
- La recette provenant du développement des mobilités actives est estimée à 325 000 €:
 - VLS: Actuellement, la moyenne du temps de location est de 20 minutes et, si nous nous basons sur la progression 2023, nous pourrions réaliser en 2024 près de 75 000 locations, soit une recette clients de 75 000*20*0.02 = 30 000 TTC, soit 25 000 € HT.



- o Le VLD: En prenant comme référence les statistiques de location des 2 mois d'exploitation en 2023, le chiffre d'affaires hors taxe généré par la location des VAE en longue durée pourrait être de 20 600 € TTC (17 170 € HT), en supposant que les 100 vélos soient tous loués toute l'année.
 - L'estimation repose sur 50 % des vélos loués à l'année (200 €), 35 % des vélos loués sur 2 périodes de 6 mois (100 €) et 15 % des vélos loués sur 4 périodes de 3 mois (60
- L'ALS: En 2024, 75 véhicules seront mis à la disposition des usagers et nous espérons que la courbe actuelle continuera son ascension avec un nombre de locations proche des 27 000 locations, représentant 140 000 heures de location et 1 000 000 de kilomètres. La recette prévisionnelle pourrait être de :

140 000 * 1.00 € = 140 000 € + 1 000 000 * 0.20 €, soit 340 000 € TTC, soit 283 000 € HT.

En complément, nous adjoignons chaque année la somme de 10 000 € TTC qui correspond aux différents frais facturés aux clients.

2. Le Versement Mobilité

La loi du 11 juillet 1973 a donné aux collectivités locales ou à leurs groupements la faculté d'instituer un versement, à la charge des employeurs de + de 9 salariés, destiné à financer les dépenses d'investissement et de fonctionnement des transports en commun.

Depuis le 1^{er} janvier 2016, l'Etat compense la perte de VM générée par le relèvement du seuil des assujettis à 11 salariés. Même si cela n'a jamais été fait à la hauteur de ce que nous avions évalué, en 2024, cette compensation est estimée à 98 920 € comme en 2023.

Si le VM a fortement été impacté lors des deux « années COVID » - 2020 et 2021, l'Etat, en compensant les pertes, nous a permis d'avoir une recette équivalente à 19 398 466 € et a surtout sans doute permis avec le « quoi qu'il en coûte » de maintenir l'activité économique en 2022. Ces dispositifs nous permettent de confirmer l'embellie de la recette VM annoncée lors du DOB, avec une recette quasi équivalente à 22 613 000 €. Nous avons donc élaboré le scénario du BP 2024 sur une base de 22 500 K€ avec une progression de 3 %.

L'estimation de la recette du Versement Mobilité, en prenant en compte les déclarations faites par les entreprises au titre de 2024, est de 23 175 000 € à laquelle nous ajoutons la compensation Macron, soit un budget global de 23 274 000 €.

Sur le montant de Versement Mobilité brut, l'Acoss prélève quasi 1% pour frais de gestion, soit 231 750 €.

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le 2 2 MARS 2024



ID: 090-259000016-20240321-2024 24-DE

en€	VM brut	Frais de gestion URSSAF	VM net	Compensation seuil 9 à 11 salariés	TOTAL
2024	23 175 000	231 750	22 943 250	99 000	23 042 250
2023	22 613 712	225 574	22 388 138	98 920	22 487 058
2022	21 232 170	207 998	21 024 172	98 895	21 123 067
			dont Restes à recouv	rer URSSAF CN 2022	380 494
2021*	19 221 971	192 220	19 029 751	98 870	19 305 116
1020			dont cor	mpensation de l'Etat	176 495
2020	17 854 238	178 384	17 675 854	98 870	19 303 352
			dont cor	mpensation de l'Etat	1 528 628
2019	19 375 164	193 752	19 181 412	187 141	19 368 553
2018	19 697 026	196 970	19 500 056	181 562	19 681 618
2017	19 123 207	191 232	18 931 975	167 951	19 099 926
2016	17 809 567	178 096	17 631 472		17 631 472
2015	18 142 719	181 427	17 961 292		17 961 292
2014	18 420 544	184 205	18 236 339		18 236 339
2013	18 811 661	188 117	18 623 544		18 623 544
2012*	17 203 592	172 036	17 031 556		17 031 556
2011	16 273 801	162 738	16 111 063	Mark St. C.S.	16 111 063
2010*	13 195 392	131 954	13 063 438	-	13 063 438
2009	11 049 276	110 493	10 938 783		10 938 783
2008	10 791 409	107 914	10 683 495	_6,	10 683 495

^{*}augmentation du taux VM

3. Les subventions statutaires

Le montant tient compte de l'accord de la CLERCT établi entre le Département et la Région Bourgogne Franche-Comté, soit 3 232 305 € - montant de référence perçu en 2018. Ce montant, revalorisé selon la formule contenue dans une convention, prend en compte les indices de la profession afin de tenir compte de la hausse des coûts de production. Pour 2024, la dotation est en hausse de 4.1 %, soit un montant de 3 839 978.34 € dont 1 020 282 € de subventions statutaires.

EN K€	2013	2018	2020	2021	2022	2023	2024
Scolaire	3 310	2 373	2 458	2 442	2 497	2 708	2 819
Statutaire	1 139	859	890	884	903	980	1 020
Total	4 449	3 232	3 348	3 326	3 400	3 688	3 839
Différence/an		0	+ 58	-22	+ 74	+ 288	+ 151

Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le 2 2 MARS 2024



ID: 090-259000016-20240321-2024_24-DE

4. Les autres postes

- Remboursement de frais de personnel : 25 500 €. Ce poste comptabilise les remboursements de notre Assurance du personnel et la participation au contrat aidé qui court jusqu'en juillet 2024.
- Recettes fraudes : 50 000 €.
- Subventions autres:
 - o Communes et RPI : 138 000 €, refacturation de 50 % du coût des transports aux RPI nous ayant donné mandat pour passer les marchés.
 - Partenariat Smiba: pour 35 000 € qui correspondent au coût de la prestation transport pour l'accès au ballon durant la saison hivernale 2023-2024.
- Produits de cession d'actifs : provision de 45 000 € pour la cession des voitures en libreservice.
- Produits exceptionnels : 76 000 € dont 75 000 € provenant de la Région Sud qui s'est désengagée du projet H2 et qui avait perçu une avance de subvention que le SMTC - en tant que nouveau chef de fil du projet - se doit de rembourser à l'Europe. Une dépense du même montant est inscrite à l'article 658.
- Amortissement des subventions pour quasi 188 000 €. Il convient d'amortir les subventions accordées par nos partenaires financiers (PIA, Ademe, Europe) pour l'achat des bus hydrogène.



Publié le 2 2 MARS 2024 ID : 090-259000016-20240321-2024_24-DE

B. LES DEPENSES

BUDGET PRIMITIF 2023

BUDGET PRIMITIF 2024

ECARTS BP 2024 / 2023

%

DEPENSES

Charges de fonctionnement du SMTC	1 648 100	1 725 900	77 800	4.72%
Achats	41 000	46 000	5 000	12.20%
Charges locatives	22 000	24 000	2 000	9.09%
Assurances	108 000	79 500	-28 500	-26.39%
Documentation	3 300	5 500	2 200	66.67%
Honoraires	25 000	25 000	o	0.00%
Voyages et Déplacements	15 000	15 000	o	0.00%
Frais de poste et téléphonie	43 000	42 000	-1 000	-2.33%
Services extérieurs (Coti GART + Net.)	20 000	21 000	1 000	5.00%
Charges de personnel	1 200 000	1 240 000	40 000	3.33%
Autres charges de gestion	170 800	227 900	57 100	33.43%
Charges liées à l'activité transport	25 551 200	26 703 350	1 152 150	4.51%
Sous-traitance	21 471 000	22 327 000	856 000	3.99%
Crédit Bail	871 000	871 000	0	0.00%
Locations	127 200	130 100	2 900	2.28%
Rémunération SMS	107 000	47 000	-60 000	-56.07%
Mobilités actives	400 000	600 000	200 000	50.00%
Marketing et Commercialisation	450 000	434 000	-16 000	-3.56%
Entretien et réparations	27 000	31 500	4 500	16.67%
Impôts et taxes	39 000	39 000	0	0.00%
Intérêt des emprunts	326 000	270 000	-56 000	-17.18%
Produit de cession d'actifs	100 000	90 000	-10 000	-10.00%
Dotation aux amortissements	1 218 000	1 432 000	214 000	17.57%
Versement mobilité				
Remboursement	200 000	200 000	0	0.00%
Frais de gestion 1 %	215 000	231 750	16 750	7.79%
Dépenses imprévues Réserve d'investissements	1 325 722	928 2 348 300	928 1 022 578	77.13%
Total dépenses	28 525 022	30 778 478	2 253 456	7.90%

Les charges de fonctionnement prévues pour 2024 sont en augmentation de 7.90 %. Si on exclut l'abondement à la section d'investissement, l'augmentation réelle est de 4.52 %. Cela est dû à l'inflation, à la forte augmentation de nos dépenses transports liée à l'augmentation des prix de l'énergie, à l'arrivée de l'hydrogène, à la hausse des salaires ainsi qu'à l'augmentation des dépenses des modes partagés qui en sont les principales conséquences.



Les charges de fonctionnement du SMTC

Les dépenses principales se composent de la façon suivante :

- Les achats estimés à 46 000 €. Ce sont les fournitures non stockables telles que les énergies (30 K€), le carburant des véhicules (9 K€) et les fournitures administratives (7 K€),
- Les charges locatives du SMTC et des ESO pour 24 000 €,
- Assurances: 79 500 € dont 11 350 € ANATEEP et 40 000 € Assurance du personnel,
- Honoraires : il s'agit d'une provision de 25 000 €,
- Frais postaux et téléphonie : outre les frais de téléphone, la dépense est affectée aux différents mailing et actions commerciales : 42 000 €,
- Les services extérieurs pour 21 K€ (Cotisation GART, ATMO et les prestataires d'entretien des locaux),
- Frais de personnel : 1 240 000 €. Par rapport au BP 2023, ce poste est augmenté de 40 000 €.
 Ce poste intègre :
 - les renforts nécessaires aux Espaces Optymo compte tenu du remplacement du départ à la retraite d'un agent;
 - o le recrutement d'un Directeur marketing à compter du second semestre 2024 ;
 - o le recours au service de remplacement du CDG si nécessaire (10 000 €).
- Autres charges de gestion : 227 900 €. Il s'agit principalement :

0	10 000 €	Subventions abribus
0	20 000 €	Agence d'Urbanisme
0	20 500 €	Syndicat Mixte de Transport Nord Franche-Comté
0	33 500 €	Indemnités des élus
0	17 000 €	Créances admissions en non-valeur ou dettes éteintes
0	49 800 €	Provision pour régularisation de TVA sur facturation RPI
0	75 000 €	Dépense exceptionnelle qui est compensée par une recette
		exceptionnelle identique inscrite à l'article 7718.

2. Les charges liées à l'activité transport

La dépense principale concerne la sous-traitance qui regroupe les différents contrats passés entre les transporteurs et le SMTC. Le poste sous-traitance est ventilé de la façon suivante :

	2020	2021	2022	2023	2024
Lignes urbaines = RTTB	12 570 000 €	11 886 000 €	12 174 000 €	13 221 000 €	13 494 000 €
Transport suburbain	7 688 000 €	7 420 000 €	7 800 000 €	8 250 000 €	8 810 000 €
- Services sub + scolaire	6 728 000 €	6 400 000 €	6 800 000 €	7 080 000 €	7 700 000 €
- RPI	600 000 €	580 000 €	580 000 €	680 000 €	620 000 €
- Mobilité scolaire	90 000 €	140 000 €	80 000 €	150 000 €	120 000 €
- PMR	270 000 €	300 000 €	320 000 €	340 000 €	370 000 €
- Divers			20 000 €	0€	0€
Transport solidaire	0€		0€	0€	0€

Publié le 2 2 MARS 2024



ID: 090-259000016-20240321-2024 24-DE

a. Le contrat de la Régie (cf. rapport budgétaire complet en annexe)

Le budget primitif prend en compte les défis majeurs auxquels la Régie doit faire face sur cette année en termes financiers et d'exploitation.

La synthèse du budget de la RTTB, prenant en compte une production kilométrique de 2 970 000 km, est la suivante :

		BUDGET	Coût	BUDGET	Coût	Ecart	%
		PRIMITIF 2024	au km	PRIMITIF 2023	au km	Ecart	/0
	KILOMETRES BUS	2 970 937		2 975 273		-4 336	-0,15%
	CHIFFRE D'AFFAIRES (dont prestation SMTC)	13 503 000 13 494 000	4,55 4,54	13 229 000 13 221 000	4,45 4,44	274 000 273 000	2,07% 2,06%
	RBST SUR REMUNERATION	306 000	0,10	328 000	0,11	-22 000	-6,71%
RECETTES	RBST TICPE	215 000	0,07	215 000	0,07	0	0,00%
RECE	AUTRES PRODUITS	38 000	0,01	38 000	0,01	0	0,00%
	REPRISE SUR PROVISIONS	50 000	0,02	50 000	0,02	0	0,00%
	AFFECTATION RESULTAT						
	TOTAL RECETTES HT	14 112 000	4,75	13 860 000	4,66	252 000	1,82%
	FRAIS KILOMETRIQUES BUS	2 492 273	0,84	2 430 721	0,82	61 552	2,53%
15.	COUT DIRECT VLS	108 000	0,04	108 000	0,04	0	0,00%
	AUTRES FRAIS GENERAUX	1 216 689	0,41	1 135 703	0,38	80 986	7,13%
ISES	IMPOTS ET TAXES (hors taxes sur salaires)	99 400	0,03	99 500	0,03	-100	-0,10%
DEPENSES	FRAIS DE PERSONNEL (Dont personnel extérieur)	10 132 220 5 000	3,41 0,00	3 000	3,37 0,00	112 659 2 000	1,12% 66,67%
	(dont taxes sur salaires) (dont intéressement)	118 811 85 000	0,04 0,03	117 561 70 000	0,04 0,02	1 250 15 000	1,06% 21,43%
	AUTRES CHARGES	13 418	0,00	50.00 Subsection		0.002 0.000.0	-18,75%
	DOTATION AUX PROVISIONS	50 000	0,02	50 000	0,02	0	0,00%
	TOTAL CHARGES HT	14 112 000	4,75	13 860 000	4,66	252 000	1,82%

• Les frais kilométriques bus

Le parc bus de la RTTB, au 1er janvier 2024, est composé des véhicules suivants :

- 30 bus standards Mild-hybride MAN;
- 13 bus standards Gplc MAN;
- 4 bus standards Gazole Euro 6 MAN;
- 6 bus articulés Gazole Euro 6 MAN;
- 7 bus standards H2 VANHOOL;
- 2 minibus Gazole Mercedes.

Soit un total de 62 bus.

Au 1^{er} février 2024 - hors minibus, l'âge et le kilométrage moyen du parc est respectivement de 7.41 ans et de 430 393 km.



Le carburant

Les kilomètres commerciaux ont été estimés à 2 970 000, soit un écart de 5 000 km par rapport au primitif de l'année 2023 (- 0.15 %).

Energie	Km	conso moy.	so moy. Litre Prix estimé		total ligne	total énergie
GPLC	260 000	1.07	278 200	0.60	166 920	166 920
H2	280 000	0.09	18 900	voir détail	309 980	309 980
Gazole Euro6 standard	220 000	0.46	101 200	1.46	147 752	
Gazole Euro6 articulés	360 000	0.52	187 200	1.46	273 312	
Gazole Mild hybride	1 770 237	0.38	672 690	1.46	982 127	1 464 511
Minibus	80 000	0.15	12 000	1.46	17 520	
Véhicules légers			30 000	1.46	43 800	
	2 970 237					1 941 411

La répartition des kilomètres entre motorisation a été établie en retenant les hypothèses suivantes :

- 20 000 km par an pour 13 véhicules GPLc;
- 40 000 km par an pour 7 véhicules H2 (ramenés à 10 mois d'exploitation) ;
- 60 000 km par an pour 6 articulés Euro6;
- 55 000 km par an pour 4 standards Euro6;
- Le solde réalisé par les 30 véhicules hybrides soit 59 000 km chacun.

Les consommations retenues sont au réel pour les véhicules GPL et diesel et estimées à 9kg/100 pour les véhicules H2.

Le prix du litre de GPLc a été budgété à 0.60 € HT du litre pour une consommation de 107 litres aux 100 km.

Le prix du litre de Gazole a été budgété à 1.46 € HT pour une consommation de 46 litres aux 100 km pour les standards Euro6, 52 litres aux 100 km pour les articulés Euro6 et à 38 litres aux 100 km pour les Mild-hybride.

Le prix du carburant H2 a été calculé en tenant compte de la part fixe (19 910 € / mois) et de la part variable du prix de l'hydrogène (4.40 € HT).

Le budget carburant a été bâti en prenant comme postulat le prix des carburants connu au moment de l'élaboration du budget à la date du 2 février 2024.

• Le vélo en libre-service (VLS)

Le budget VLS (hors frais de structure et frais de personnel) reste identique.

COUT VLS						
	2024	2023	Ecarts			
Pièces détachées vélos	30 000	30 000	0			
Entretien vélos	18 000	18 000	0			
Maintenance	60 000	60 000	0			
	108 000	108 000	0			

Le budget annuel VLS, frais de personnel inclus s'élève à 320 K€ (contre 290 K€ en 2023 avec un salarié supplémentaire).

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le 2 2 MARS 2024



ID: 090-259000016-20240321-2024_24-DE

Les frais de personnel

Ce poste représente 72 % du budget.

L'effectif physique de la Régie des Transports du Territoire de Belfort se situe à 185 personnes au 1^{er} janvier 2024. A cet effectif s'ajoutent 9 salariés en CDD (dont 3 apprentis) soit un total de 194 salariés.

Cet effectif se décompose de la façon suivante :

- 7 agents chargés de l'encadrement;
- 9 agents de maîtrise exploitation;
- 148 agents commerciaux de conduite dont 5 CDD;
- 5 agents vérificateurs agents de maîtrise;
- 7 agents administratifs dont 2 agents de maîtrise et 1 CDD;
- 10 agents affectés à l'atelier dont 2 apprentis ;
- 3 agents au service informatique dont 1 agent de maîtrise;
- 5 agents affectés au vélo libre-service dont 1 agent de maîtrise et 1 apprenti.

Pour la prévision budgétaire 2024, il est tenu compte :

- Du recrutement de 3 salariés à compter de septembre 2024 actuellement en formation via France Travail afin de pallier aux départs programmés sur l'année;
- Du recrutement de 2 salariés titulaires du permis D afin de pallier aux départs programmés sur l'année;
- Du recrutement d'un responsable informatique adjoint et d'une DAF adjointe ;
- De la nomination de deux agents de maîtrise et d'un vérificateur ;
- Du départ en retraite de 2 salariés prévu en 2024 (1 conducteur et 1 agent de maîtrise);
- De la provision d'une prime d'intéressement relative à l'exercice 2023 et versée en 2024 conformément à l'accord d'intéressement en vigueur;
- De l'augmentation prévisionnelle de la valeur de point dans le cadre des NAO 2024.

b. Les services de transports suburbains, scolaires et spéciaux

En 2023, le réseau scolaire a été quelque peu modifié. En effet, pour être conforme à la LOM et à la décision du Conseil d'Etat concernant le transport d'élèves assis sur des services publics réguliers à vocation scolaire, le SMTC a dû ajouter 5 services scolaires. La rentrée scolaire 2023/2024 s'est bien déroulée et ces nouveaux services fonctionnent sans difficulté.

Pour 2024, le SMTC a effectué des modifications sur la ligne 23 qui dessert désormais les communes de Foussemagne, Frais, Larivière et la ZAC de Fontaine. Ainsi, le kilométrage journalier pour la période de lundi à vendredi scolaire passe de 743 à 1 002 et de 497 à 574 en période de samedi et vacances scolaires, ce qui représente un coût supplémentaire d'environ 133 000 € HT à l'année. Cette hausse des kilomètres a nécessité de modifier la grille horaire de cette ligne, pour permettre des arrivées aux heures d'entrée des établissements scolaires, mais aussi pour les employés sur leur lieu de travail.

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le 2 2 MARS 2024



ID: 090-259000016-20240321-2024 24-DE

S'agissant du reste du réseau suburbain et scolaire, ce dernier est stable depuis plusieurs années. Les marchés sont attribués depuis 2020 à 7 transporteurs (LK Eurocar, Autocars Maron, Cars Mouchet, AZ Transports, ADJ Voyages, Express Sundgoviens, Soldpark) et ce, jusqu'au mois d'août 2027. Ils concernent:

- 7 lignes régulières cadencées à l'heure avec un renforcement à la ½ heure en heures de pointe.
- 11 lignes secondaires à raison de 3 allers-retours par jour dans toutes les communes du Territoire,
- 4 lignes les dimanches et jours fériés à raison de 2 allers-retours reliant les communes les plus denses à Belfort,
- 1 ligne inter départementale par autoroute entre Belfort et Montbéliard.
- 152 services de renforcements scolaires à destination des lycées et des collèges,
- Un service d'accompagnement et de contrôle de l'activité confié à la société Cosécur qui intervient à raison d'1 semaine par mois pour un coût annuel de 23 000 € HT.

S'agissant du nombre d'élèves inscrits dans les établissements de Belfort pour l'année scolaire 2023/2024, il s'élève à 11 216 soit 3 élèves en moins par rapport à 2022/2023.

Le budget global de la section transport pour 2024 est de 8 810 000 €, contre 8 250 000 € au BP de 2023, pour environ 2 182 635 kilomètres, soit 1 756 938 sur le réseau régulier et 425 697 sur le réseau scolaire.

Le service de transport des personnes à mobilité réduite (PMR)

Ce marché arrivera à son terme début janvier 2025. Aussi, il sera nécessaire de lancer une consultation courant de cette année. Il est actuellement attribué à la société Synergihp.

Ce service est accessible de plein droit aux personnes en situation de handicap présentant un taux d'invalidité supérieur ou égal à 80 % et aux personnes âgées d'au moins 90 ans.

Il est également ouvert aux enfants mineurs présentant un taux de handicap supérieur ou égal à 80 % en dehors du motif scolaire.

Avec 76 nouveaux bénéficiaires et 10 170 courses en 2023, nous remarquons que ce service se stabilise en termes de trajets. Le budget alloué à ce dernier est de 370 000 €.

Les services des Regroupements Pédagogiques Intercommunaux (RPI)

Il existe 20 organisateurs secondaires de transport scolaire, dont 17 communes ou syndicats de communes qui organisent le transport des élèves scolarisés dans l'enseignement du 1er degré (élémentaire – maternel). Le coût pour le SMTC est d'environ 620 000 € HT par an.

Le marché confié au SMTC par 3 organisateurs secondaires a été renouvelé en septembre 2020 pour une durée de 4 ans, reconductible 1 an.

De manière générale, que les contrats de transports soient gérés directement par les RPI ou par le SMTC, nous prenons en charge 50 % des coûts du transport sur présentation des factures.

La mobilité scolaire

Le SMTC détient les compétences concernant la prise en charge des transports scolaires pour les élèves domiciliés dans le Territoire de Belfort et ce, depuis 2005 - année de la reprise de la compétence du Département.

A ce titre, le SMTC finance un abonnement interne ou demi-pensionnaire aux lycéens et collégiens suivant un cursus dont les options ne sont pas étudiées dans l'un des établissements du Territoire de Belfort. Cet abonnement peut-être soit un titre Evolity, soit un titre Sncf.

Publié le 2 2 MARS 2024



ID: 090-259000016-20240321-2024_24-DE

Par ailleurs, le SMTC prend en charge les abonnements TER pour les scolaires souhaitant utiliser le train sur les secteurs Belfort, Delle ainsi que Montreux.

Pour toutes ces prises en charge une provision de 120 000 € est inscrite.

Le crédit-bail – 871 000 €

Il correspond pour 871 000 € à l'achat de la flotte de 30 bus Mild-Hybrid financée par La Banque Postale.

d. Développement / Communication / Marketing

Le bouquet de mobilité Optymo est maintenant complet. Nous allons en 2024 nous attacher à rendre son accès encore plus simple pour nos clients.

Une expérience client optymisée :

Dès la fin du premier trimestre, nous lancerons une toute nouvelle application mobile ainsi qu'un nouveau site web.

Ces outils de dernière génération embarqueront les dernières technologies numériques en matière de MaaS (application mobilité multimodale servicielle).

« Toutes les informations Optymo dans sa main » (ou son ordinateur). En effet, dans une même application mobile, nous pourrons avoir accès à l'ensemble des informations Optymo. Le calculateur d'itinéraire intégrant l'ensemble des moyens de transports, les informations trafic en temps réels, le nombre de vélos disponibles en station, les bus en approche, la réservation des autos en libre-service et des vélos en libre-service, les plans, les horaires, les actualités, la boutique en ligne et ses factures,

Etre bien vu pour être bien reconnu :

Après dix années d'exploitation et plusieurs mises à jour, il est temps de refaire l'ensemble de nos vidéos de présentation.

Nouveaux services, nouveaux bus, nouveaux outils 2.0, Optymo n'a eu de cesse d'évoluer et il faut le faire savoir. Pour cela, nous avons lancé la réalisation de vidéos courtes permettant de présenter nos services et nos outils.

Semaine et challenge de la mobilité :

Chaque année, la semaine européenne de la mobilité est le moment de mettre en avant nos services et notre savoir-faire. En 2024, cette manifestation permettra d'informer la population et d'inciter un maximum de personnes à aller vers une mobilité douce et décarbonée.

Parallèlement à cet évènement, nous participerons et serons moteur, en partenariat avec l'ADEME BFC, du challenge de la mobilité, qui aura lieu à la même période. Ce challenge a pour but d'inciter, au moins pour une semaine, les salariés à utiliser un autre moyen de transport que leur voiture pour se rendre au travail.

Les enquêtes de satisfaction :

- Enquête Vélos en Libre-Service

Afin de mesurer la satisfaction de nos clients utilisateurs de VLS, nous allons, au mois d'avril, leur envoyer par mail un questionnaire en ligne. Cette étude leur permettra de donner leur avis ainsi que de partager avec nous leurs habitudes de mobilités ainsi que leurs bonnes pratiques. Ce sondage en ligne, constitué de questions très proches de la dernière étude, nous permettra d'analyser l'évolution de la satisfaction et des pratiques.

Dans cette tâche, nous serons aidés par des étudiants en master 2 marketing et communication de l'école de commerce et de management (ECM) de Belfort.

Enquête Bus

Service principal de la mobilité Optymo dans le Territoire de Belfort, le bus est le vecteur majeur pour aider au changement climatique et faire évoluer les habitudes en matière de mobilité du quotidien.

C'est pour cela qu'il est important d'avoir l'avis de nos clients, de savoir si le service qu'on leur apporte est le bon et comment nous pouvons l'améliorer.

L'enquête de satisfaction « bus » sera lancée entre mars et avril. Dans cette tâche, nous serons aidés des étudiants en master 2 marketing et communication de l'école de commerce et de management (ECM) de Belfort. Les questionnaires se feront en ligne, avec la possibilité d'une relance par phoning.

Afin de réaliser toutes ces actions de développement, le budget global affecté sera de 434 000 € pour 2024 :

	BP 2024		
Marché	Total	Part	
Frais de communication	220 000 €	51%	
Frais marketing et développement commercial	150 000 €	35%	
Service Clients	48 000 €	11%	
Fournitures Agences commerciales	16 000 €	4%	
	434 000 €	100%	





e. Les mobilités actives

Nouveauté à partir de 2024, le budget « auto en libre-service » devient « mobilités actives ». Le service va prendre en charge, en plus de ses activités habituelles, le suivi des nouvelles prestations de mobilité avec le budget associé.

L'auto en libre-service :

Le service a trouvé son public. Cependant, le manque de véhicule freine sa progression. En effet, nous manquons des locations par manque de créneaux disponibles.

En février 2024, avec la mise en service de 24 nouvelles voitures et le renouvellement de 20 supplémentaires au troisième trimestre, la flotte devrait être de 75 véhicules.

Concernant le fonctionnement, nous devons être vigilants sur les augmentations du prix des carburants et du coût de la réparation automobile. Ces derniers sont en forte augmentation chaque année et grèvent le budget.

Le vélo à assistance électrique en location longue durée :

Ce service lancé en octobre 2023 est déjà plébiscité par nos clients. Les 100 vélos mis en location sont tous loués. 50 % le sont pour 12 mois, 35 % pour 6 mois et 15 % pour 3 mois.

La start-up belfortaine Parco Cycles, notre partenaire dans cette nouvelle ambition, est en charge de la gestion du parc, de sa maintenance et du suivi clients.

Le covoiturage:

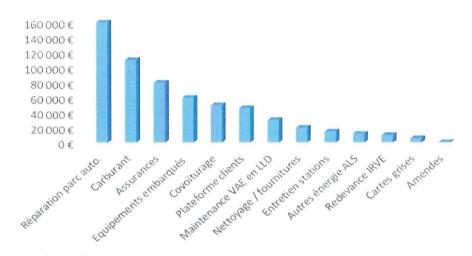
Dernière brique de la solution de mobilité Optymo, le covoiturage, lancé en décembre 2023, est dans sa phase de lancement. Avec notre partenaire Karos, nous allons accompagner sa montée en puissance au cours du premier semestre. L'objectif étant de réaliser 1 500 trajets de covoiturage par mois avant la fin de l'année.

Les coûts de ce service se répartissent entre la maintenance de l'application mobile et la participation du SMTC, 1 € par trajet, qui permet de ramener le prix du trajet au même prix qu'1 ticket de bus.

BUDGET 2024

	BP 2024	
Marché	Total	Part
Réparation parc auto.	160 000 €	27%
Carburant	110 000 €	18%
Assurances	80 000 €	13%
Equipements embarqués	60 000 €	10%
Covoiturage	50 000 €	8%
Plateforme clients	46 000 €	8%
Maintenance VAE en LLD	30 000 €	5%
Nettoyage / fournitures	20 000 €	3%
Entretien stations	15 000 €	3%
Autres énergie ALS	12 000 €	2%
Redevance IRVE	10 000 €	2%
Cartes grises	6 000 €	1%
Amendes	1 000 €	0%
	600 000 €	100%

Budget mobilités actives 2024



f. Les autres postes

- Locations pour 130 100 €: ce poste prend en compte les locations de l'agence Optymo II (6 300 €), du bâtiment Liberté (110 000 €), du site du Salbert (3 800 €) et des locations de matériels (10 700 €).
- Rémunération SMS pour **47 000 €** : c'est une commission acquittée aux différents opérateurs de téléphonie mobile sur chaque achat de ticket de bus par SMS.
- Les entretiens et réparations : 31 500 €. Ce poste est principalement consacré à l'entretien des bâtiments, aux contrats de maintenance matériels et à la matérialisation des arrêts au sol.
- Impôts et taxes : **39 000 €** de taxes (principalement foncières pour le siège du SMTC, le Pôle Liberté et la RTTB).
- VNC s/ cession des éléments d'actifs : provision pour 90 000 €.
- Intérêt des emprunts : 270 000 € correspondant au programme de remboursement des emprunts.
- Versement Mobilité: provision de 200 000 € pour le remboursement aux entreprises qui assurent le logement ou le transport à leurs salariés ou qui travaillent en dehors de notre ressort territorial.
- Amortissements: 1 432 000 € d'amortissements techniques des biens acquis. Le montant est en hausse du fait de l'amortissement des bus H2 qui sont financés en propre et non via un crédit-bail.



III. La section d'Investissement

A. LES RECETTES

RECETTES	BUDGET PRIMITIF 2023	BUDGET PRIMITIF 2024	BP 2024 / 2023	%
Affectation résultat N-1	0	0		
Subventions	0	0	0	
Emprunts	0	0	О	
VNC S/ Cession des éléments d'actif	100 000	90 000	-10 000	-10.00%
Amortissements	1 218 000	1 427 000	209 000	17.16%
Avances et acomptes	0	0	0	
SD'AP	1 400 000	0	-1 400 000	-100.00%
Prélevement sur Fonctionnement	1 325 722	2 348 300	1 022 578	77.13%
Excédent reporté	0	0	0	
Total recettes	4 043 722	3 865 300	-178 422	-4.41%

La dotation aux amortissements, de 1 427 000 €, correspond à l'amortissement technique des biens acquis par le SMTC et est en augmentation du fait de l'achat en propre de la flotte de bus hydrogène, qui génère une hausse importante de la dotation.

Un prélèvement de 2 348 300 € sur la section de fonctionnement est prévu pour équilibrer la section.

ECARTS

BP 2024 /



%

-3.55%

-69.09%

27.34%

3680.00%

0.00%

105.95%

54.01%

511.11%

220.00%

-100.00%

-4.41%

ID: 090-259000016-20240321-2024_24-DE

B. LES DEPENSES

DEPENSES	PRIMITIF 2023	PRIMITIF 2024	2023
Dotations	0	0	0
Remboursement Emprunts	1 550 000	1 495 000	-55 000
Frais d'études	55 000	17 000	-38 000
Logiciels	154 000	196 100	42 100
Matériel embarqué	0	29 000	29 000
Matériel Atelier	14 000	529 200	515 200
Mobilier Urbain	40 000	40 000	0
Agencement et installations	84 000	173 000	89 000
Véhicules	731 760	1 127 000	395 240
Matériel informatique	9 000	55 000	46 000
Matériel et Mobilier de bureau	5 000	16 000	11 000
Travaux	0	0	0
SD'AP	1 400 000	0	-1 400 000
Reprise sur amortissements	962	188 000	187 038
Dépenses imprévues	0	0	0
Total dépenses	4 043 722	3 865 300	-178 422

BUDGET

BUDGET

La principale dépense concerne le renouvellement de notre flotte bus et ALS, tout en la verdissant pour un montant de 1 127 000 €

- Bus H2: 607 000 € provision pour le remplacement des bus articulés.
- Auto en Libre-Service : en termes d'investissement, notre projet est de maintenir une offre de 75 voitures disponibles à la location. En 2024, nous allons commencer le renouvellement des véhicules les plus kilométrés (+ de 100 000 km). Nous devrions commander environ 26 véhicules.

Cette commande devra tenir compte des obligations en matière de transition énergétique, en intégrant des véhicules à faibles émissions de CO2 et des équipements embarqués permettant leur mise en location. L'investissement devrait avoisiner les 545 K€.

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le 2 2 MARS 2024



ID: 090-259000016-20240321-2024_24-DE

Les autres dépenses concernent :

Frais d'études: Il s'agit d'un complément de 17 000 € pour mener l'étude sur le Sud Territoire confiée à TTK.

> Logiciels - Licences informatiques

- o L'application mobile multimodale Optymo Phase 2 : Nous devons déjà prévoir les améliorations de notre future application mobile. En effet, certaines fonctionnalités découvertes pendant le développement n'ont pu être mises en place dans la phase 1. Par exemple, l'intégration du covoiturage dans le calculateur d'itinéraire multimodal ou encore l'intégration des modes de paiement digital comme Google ou Apple pay. A ce stade, nous prévoyons une enveloppe de 50 K€.
- o Système de facturation multimodale (SFM): En complément des 300 000 € déjà provisionnés, il y a lieu d'ajouter une enveloppe de 100 000 €.
- o **Licences diverses 46 100 €**: Titan Fraudes (11 000 €), ZDSN (5 100 €), Antivirus (13 000 €), Microsoft (12 000 €), VIM (5 000 €).

Matériel atelier

- Matériel embarqué: Cela concerne le remplacement de postes de radios portatifs
 8 000 € et le changement du relais radio 6 000 €.
- o Les stations ALS: Nous devons prévoir une remise en état des stations qui datent de 2014. Les travaux à entreprendre sont principalement la réalisation de massifs en béton pour les totems, le remplacement de totems et poteaux et le marquage au sol. Pour cette année, nous prévoyons un investissement de 15 000 €, budget qui sera affiné après consultation.
- Le vélo en libre-service à assistance électrique: Nous devons capitaliser sur le retour en grâce du deux roues pour proposer, après le lancement du VLS il y a 10 ans, un service de E-VLS (vélos en libre-service avec assistance électrique) et une nouvelle expérience client. Nous devons proposer de pouvoir aller plus loin, plus facilement, en desservant plus de territoires.
 - Avec une autonomie de 60 km et un confort d'utilisation sans effort, un maillage repensé des stations de E-VLS pourraient apporter plus qu'un complément, une solution complète de mobilité douce. Le budget global d'une telle opération est estimé à 1500 000 € sur 3 ans.
 - Cela devra faire l'objet d'échanges au sein du SMTC ainsi qu'au sein des EPCI membres. En effet, en fonction des ambitions, les coûts d'investissement et de fonctionnement de ce projet, tant pour l'achat que pour l'installation et la maintenance des stations et des vélos, sont très importants. Afin de garder ce service accessible et populaire, nous pourrions, notamment, revoir la redevance demandée aux communes qui est aujourd'hui de 350 € / vélo / an. Nous prévoyons, pour 2024 une première provision de **500 K€**.
 - Matériel divers : 29 200 € (poste à souder, échafaudage, charriot visseuse, plateforme travail en hauteur pour bus H2, armoire sécurité).



Mobilier aux arrêts du réseau suburbain : Dans la continuité de 2022 et 2023, nous allons terminer la rénovation de nos poteaux aux arrêts sur le réseau suburbain pour un coût estimé à 40 000 €.

Agencement et installation :

- o Réfection des bâtiments RTTB: 60 000 €
- o Raccordement WC terminus aux réseaux : 5 000 €
- o Enrobés friche RTTB : complément provision 78 000 €
- Matériel, mobilier de bureau et informatique
 - o Aménagement visio de la salle de réunion SMTC : 15 000 €
 - o Aménagement de la salle de réunion RTTB : 8 000 €
 - o Remplacement du Tracer Mobilier urbain : 8 000 €
 - o Remplacement de postes informatiques et serveurs : 40 000 €

IV. Vue d'ensemble

Vue de la section de fonctionnement

vue de la s	section de tond	tionnement		
DEPENSES	BUDGET PRIMITIF 2023	BUDGET PRIMITIF 2024	ECARTS BP 2024 / 2023	%
CHARGES A CARACTERE GENERAL	23 769 500	24 737 600	968 100	4.07%
CHARGES DE PERSONNEL ET ASSIMILES	1 200 000	1 240 000		0.00%
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTES	170 800	227 900	57 100	33.43%
ATTENUATION DE PRODUITS (VM)	200 000	200 000		0.00%
AUTRES SERVICES EXTERIEURS (VM)	215 000	231 750	16 750	
CHARGES FINANCIERES	326 000	270 000	-56 000	-17.18%
CHARGES EXCEPTIONNELES	100 000	90 000	-10 000	-10.00%
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	1 218 000	1 432 000	214 000	17.57%
SOUS-TOTAL	27 199 300	28 429 250	1 229 950	4.52%
DEPENSES IMPREVUES	0	928	928	
VIREMENT SECTION INVESTISSEMENT	1 325 722	2 348 300	1 022 578	
Total dépenses	28 525 022	30 778 478	2 253 456	7.90%

RECETTES

		7 1			
REMBOURSEMENT SUR PERSONNEL	40 000		25 500	-14 500	-36.25%
VENTES DE PRODUITS ET PRESTATIONS	5 721 142		5 976 696	255 554	4.47%
PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE	21 599 000		23 274 000	1 675 000	7.75%
SUBVENTIONS	1 142 918		1 193 282	50 365	4.41%
AUTRES PRODUITS GESTION COURANTE	1 000		76 000	75 000	7500.00%
PRODUITS EXCEPTIONNELS	20 000		45 000	25 000	125.00%
REPRISE SUR AMORTISSEMENTS	962		188 000	187 038	
Excédent reporté				0	
Total recettes	28 525 022		30 778 478	2 253 456	7.90%



Publié le <u>2 2 MARS 2024</u> ID: 090-259000016-20240321-2024_24-DE

Vue de la section d'investissement

DEPENSES	BUDGET PRIMITIF 2023	BUDGET PRIMITIF 2024	ECARTS BP 2024 / 2023	%
DOTATIONS	0	0		
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	1 550 000	1 495 000	-55 000	-3.55%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLEES	209 000	213 100	4 100	1.96%
IMMOBILISATION CORPORELLES	883 760	1 969 200	1 085 440	122.82%
IMMOBILISATIONS EN COURS	0	0	0	
REPRISE SUR AMORTISSEMENTS	962	188 000	187 038	
SD'AP	1 400 000	0	-1 400 000	-100.00%
DEPENSES IMPREVUES	0	0	0	
Total dépenses	4 043 722	3 865 300	-178 422	-4.41%

RECETTES

SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	0	0	0	7
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	0	0	0	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	100 000	90 000	-10 000	-10.00%
AVANCES ET ACOMPTES	0	0	0	
AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS	1 218 000	1 427 000	209 000	17.16%
SD'AP	1 400 000	0	-1 400 000	-100.00%
VIREMENT SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 325 722	2 348 300	1 022 578	77.13%
Excédent reporté	0	0	0	
Total recettes	4 043 722	3 865 300	-178 422	-4.41%

Balance générale du budget

	BUDGET PRIMITIF 2023	BUDGET PRIMITIF 2024	ECARTS BP 2024 / 2023	%
DEPENSES	1 MM111 2023	1 Kilim 111 2024	20247 2023	
DE FONCTIONNEMENT	28 525 022	30 778 478	2 253 456	7.90%
D'INVESTISSEMENTS	4 043 722	3 865 300	-178 422	-4.41%
Total dépenses	32 568 744	34 643 778	2 075 034	6.37%
DE FONCTIONNEMENT	28 525 022	30 778 478	2 253 456	7.90%
DE FONCTIONNEMENT	28 525 022	30 778 478	2 253 456	7 90%
D'INVESTISSEMENTS	4 043 722	3 865 300	-178 422	-4.41%
Total recettes	32 568 744	34 643 778	2 075 034	6.37%
SOLDE				
Excédent		0	0	
Déficit		0	0	

0

Vous trouverez, ci-après, le détail du budget 2024 établi selon la nomenclature M 43. Le budget primitif est à voter par chapitre.

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical adopte le Budget Primitif 2024.

Le Président, Roland JACQUEMIN

Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le 2 2 MARS 2024



ID: 090-259000016-20240321-2024_24-DE



ANNEXES du BUDGET PRIMITIF 2024

ANNEXE 1 - M 43

ANNEXE 2 - Restes à réaliser sur les dépenses et les recettes d'investissement

ANNEXE 3 - Tableau d'amortissement

ANNEXE 4 - RTTB: Budget Primitif 2024